

L'Ouest-Éclair (Éd. de Nantes)

■ L'Ouest-Éclair (Éd. de Nantes). 12/09/1938.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

LES RÉUNIONS DOMINICALES

Trois réunions sans grande importance marquèrent la matinée dominicale.

A 9 h. 30, salle de la Mutualité, La Liberté Mutuelle a tenu une réunion trimestrielle où furent examinées les diverses questions d'ordre intérieur.

A 10 heures, les boulangers se réunissaient au café des Dauphins pour paiement des cotisations.

Enfin, à 10 heures également, l'Association des officiers mariniers décidait, au café de Neptune, d'envoyer un délégué au banquet de Lorient; M. Quélébec, secrétaire-trésorier, a été désigné par ses camarades.

La Société de bateaux modèles de Saint-Nazaire a fait disputer dans le bassin ses 7^e régates de l'année. De nombreux spectateurs ont suivi avec intérêt les évolutions des petits voiliers.

SYNDICATS & SOCIÉTÉS

A RADIO LIBERTÉ

Tous les membres de Radio Liberté sont priés d'assister au vin d'honneur qui sera offert à leur président, M. Verdon, à l'occasion de son départ pour Poitiers. Ce vin d'honneur aura lieu à l'Hôtel Terminus, le mardi 13, à 20 h. 30, sous la présidence de M. Biancho, président d'honneur, député-maire. Participation : 7 fr.

CHEZ LES TECHNICIENS CHRÉTIENS

Les membres du Conseil syndical et tous les collecteurs de chantier sont informés qu'une réunion a lieu pour eux, ce soir lundi 22 septembre, à 18 heures, au local syndical, 20, rue du Maine. Présence de tous indispensables.

UNION SPORTIVE OUVRIÈRE NAZARIENNE

A l'occasion du départ de Mme Verdon, présidente de la section féminine de l'U. S. O. N., divers groupements organisent un vin d'honneur à l'Hôtel Terminus le mardi 13 courant, à 20 h. 30. Les membres du bureau et les membres actifs de l'U. S. O. N. sont instamment priés d'assister à ce vin d'honneur au cours duquel un souvenir sera offert à Mme et M. Verdon par les différents groupements auxquels ils appartenaient.

UN VOL PEU BANAL. — Hier, vers 14 heures, M. Roger Lepjney, 30 ans, demeurant, 39, rue de Chatillon, à Nantes, avait garé sa voiture rue des Mauves. Quand il voulut en reprendre possession, il s'aperçut que la roue arrière droite avait été dévissée et emportée. Une planche avait été disposée par les mauvais plaisants, auteur de ce vol peu banal, pour maintenir l'auto en équilibre.

La police, saisie de cette affaire, a ouvert une enquête.

DANS LA POLICE. — Nous sommes heureux de présenter nos souhaits de bienvenue à M. Devocelles, commissaire de police, qui est arrivé hier à Saint-Nazaire où il assurera les fonctions de commissaire du 2^e arrondissement.

M. Massoni succède, d'autre part, à M. Bécud au commissariat du premier arrondissement.

DES BLESSÉS. — Mme Marie Foucher, demeurant, 38, rue du Maine, a été blessée au bras droit hier, vers 8 h. 30. La voiture des Prompts-Secours l'a conduite à l'hôpital où elle a reçu les soins nécessaires. Elle a pu ensuite regagner son domicile.

— A 18 h. 45, hier, M. Alfred Mitroir, demeurant à Questembert, est tombé sur la place Marceau et a été transporté par la voiture des Prompts-Secours avec une blessure à la tête.

M. Mitroir a été gardé en observation.

Convois mortuaires du mardi 13 septembre

A 9 heures : M. Clément Dupon, rue de la Havane, 30, Saint-Nazaire, La Briandais.

SAVENAY

UNE CONFÉRENCE DE Mgr TERRIENNE. — Vendredi, à 20 h. 30, salle du Patronage, Mgr Terrienne a fait une conférence. La salle était comble, comme il fallait s'y attendre, et notre illustre concitoyen a été fort applaudi. Le sujet de cette conférence était le pays lointain où l'exerce son ministère : les Îles Gilbert.

M. l'abbé Allais, curé, remercia Mgr Terrienne de son agréable causerie et la quête pour sa mission fut fructueuse.

SUR LA CÔTE D'AMOUR

LE POUILIGUEN

AUJOURD'HUI. — A 15 heures, sur le port : grande fête nautique organisée par les commerçants de la Promenade.

A 21 heures, au cinéma Rex : *Captaine Courageux*.

A 21 h. 30, au Napolitain : orchestre Jean Stora et attractions.

A 21 h. 30, à la Potinière : orchestre Salerno et les attractions.

LA BAULE

AUJOURD'HUI. — A 12 heures, à Ker-Causette : le cocktail de midi.

A 15 heures et 21 heures, dans le hall du Casino : dancing avec l'orchestre Renalde Viard, et jazz.

A 18 h. 30, à Colin-Maillard : le cocktail du soir, et, à 23 heures, le nightclub, avec l'orchestre Ramon Cortés.

A 20 h. 45, au Ciné-Patro : *La porteuse de pain*, avec Germaine Dermoz.

A 21 heures, au cinéma La Baule-Palace : *La Piste du Sud*, en première mondiale.

A 21 h. 15, au cinéma du Casino : *Luise Rainer et Spencer Tracy dans La grande ville*, en version originale.

A 21 h. 30, dans le hall du Casino : spectacle de music-hall.

Pharmacie de garde de nuit : M. Jacouen, avenue de la Gare.

C'est la publicité qui fait vendre!

Chaque jour dans toutes les familles. L'Ouest-Eclair vous permet de répéter vos offres ainsi que vos arguments commerciaux.

SPECTACLE UNIQUE EN BAIE DE LA BAULÉ

Le meeting motonautique a pris fin sur des performances excellentes et devant une assistance considérable



Le hors-bord finement profilé de DUPUY, le grand champion français.

L'expérience est faite. L'immense succès d'intérêt qui a fait se masser sur la plage de La Baule une foule de plus en plus beaux jours d'août classe le meeting motonautique au premier rang des grandes épreuves sportives de la saison bauloise. Il constate, nous l'avons dit, l'excellence des conditions nautiques de notre baie aux eaux merveilleusement calmes et au développement unique. Il consacre aussi l'intérêt spectaculaire de ces captivantes poursuites d'esquifs ultra-rapides qui, dans le cas notamment de la dernière épreuve au programme, furent absolument passionnantes et après une lutte qui de l'avis de spécialistes ne fut jamais égalée dans les courses de hors-bord.

Il faut savoir gré au Yacht Motor Club de France et au Cercle Nautique de La Baule d'avoir su grouper pour ces trois grandes journées une sembla-

ble collection de champions, les magnifiques pilotes anglais Holt, Treghown, Brock, Humphrey, etc., dans la catégorie des hors-bord légers, les De Candole, Luysa, Rousse, Caron, etc., dans la classe « C », et dans la classe des 1.000 cm3 les noms fameux des Dupuy et des Eminence. Ces deux derniers ont fourni, nous le disons sur haut, la plus magnifique course qu'il soit donné de voir. De Candole, de son côté, dans la classe des 500 cm3, a justifié par ses parcours admirables, les espérances que le monde motonautique place en lui.

Le premier meeting motonautique de La Baule est joué. Il s'est joué de façon si heureuse que son titre s'inscrit aujourd'hui de façon incontestable au programme des grandes festivités de la saison bauloise dont il sera dans les années à venir l'un des éléments les plus fameux.

J. B.

VERS LA BAULE-HOLLYWOOD EUROPÉEN

« LES PAUVRES GENS »

Film tourné l'hiver dernier sur notre côte, sera projeté mardi soir au Casino



ALCOVER et Marcelle BROU dans une scène émouvante des « Pauvres gens ».

La Baule-Hollywood européen. Ce leit-motiv, que nous ne nous lasserons jamais de répéter, persuadé que nous sommes de ce que l'avenir de toute notre côte est dans le cinéma, trouve cette semaine trois illustrations qui nous ne pouvons passer sous silence.

Tout d'abord, il nous faut rappeler la profonde impression produite par ce « pays de rêve » sur l'excellent metteur en scène britannique, docteur Zinner, qui achève aujourd'hui chez nous la moisson de documents pittoresques qui lui permettra de monter son film *Stolen life* (une vie perdue) dont la grande vedette Elisabeth Bergner est la protagoniste.

Ensuite, témoignages irréfutables de ce que notre pays peut offrir de ressources aux cinéastes, enregistrons avec joie que deux de nos salles peuvent inscrire à leur programme, dans le courant de cette semaine, des œuvres que l'on peut qualifier « de notre cru ».

Ce sera, vendredi, au Rex du Pouliguen, en première vision dans notre région, la projection de *La Glu*, d'après l'œuvre célèbre du poète des gueux, Jean Richepin, film qui fut tourné,

LE CONGRÈS DES HORTICULTEURS DE FRANCE TIENT SES ASSISES A LA BAULE

La BAULE, 11 septembre (de notre rédaction) : Répondant à l'invitation du syndicat patronal des Horticulteurs de la région nazairienne, les membres du comité exécutif de la Confédération Nationale des Groupements Professionnels Horticoles de France et de l'Union des Syndicats horticoles professionnels de l'Ouest, ont tenu aujourd'hui à La Baule leurs réunions d'information.

Le matin, ces deux groupements avaient tenu leurs assises, dans la salle de théâtre du casino aimablement mise à leur disposition par Mme André. Toutes les questions professionnelles à l'ordre du jour furent attentivement examinées au cours de ces séances d'études.

Cette journée, magnifiquement organisée grâce à l'actif dévouement des dirigeants du syndicat nazairien, précieusement aidés par M. Huchet, commissaire général et ses collègues baulois, comportait outre le banquet traditionnel, une excursion sur notre côte ainsi que des vins d'honneur offerts par les municipalités de La Baule, Le Pouliguen et Pornichet. De chaleureux toasts furent portés lors de ces diverses étapes.

A l'issue du repas excellentement servi par l'hôtel Armoric, M. Noireau, président du syndicat patronal des Horticulteurs de la région nazairienne, remercia les personnalités présentes et tout spécialement M. Huchet, animateur de cette journée.

Après lui, M. Bahaud, président de l'Union des Syndicats d'Horticulteurs de l'Ouest, se félicita de ce que La Baule, la plage du soleil, ait été choisie pour l'organisation de cette aimable réunion et souligna l'intérêt de l'œuvre

de décentralisation poursuivie par le syndicat dans le domaine professionnel. Il rappela l'œuvre accomplie dans cet ordre d'idées par le président Turbat, maire d'Orléans sénateur du Loiret, que la maladie retient à la chambre, et rendit hommage à son dévouement, applaudi chaleureusement en cela par l'assistance.

M. Decault, vice-président de la Confédération Nationale des Groupements professionnels horticoles de France, remplaçant M. Turbat, apporta aux horticulteurs de l'Ouest le salut de la confédération, retraçant l'œuvre accomplie par celle-ci, et se félicitant de l'intérêt d'une manifestation de cette nature, propre à ranimer l'esprit syndicaliste indispensable à la défense de la profession.

Enfin, M. Barthère, sous-préfet de Saint-Nazaire, en félicitant et en saluant tous et chacun, apporta aux horticulteurs l'assurance de la sollicitude incessante de l'administration.

Signalons qu'au cours des travaux du congrès, il a été décidé que, les villes de Toulouse et de Lille étant retenues pour les deux prochaines années, la date de 1941 a été choisie pour réaliser à La Baule l'exposition nationale annuelle d'horticulture.



AUJOURD'HUI

Comité agricole du canton de Seiches-sur-le-Loir à Beauvais.

Cinéma Vauban, à 20 h. 45 : *Le couple infortuné*.

Ecole de musique, salle Gounod, à 20 h. 30 : réunion de la société César Franck.

Pharmaciens de service jusqu'à 14 h. : MM. Arnaud, rue Bressigny, et Letourneau, rue Boisnet.

Pour le service médical et pharmaceutique de nuit, s'adresser aux commissariats de quartier.

Les fêtes du Ronceray

En ces jours d'angoisse que nous vivons, le peuple chrétien se presse au pied des autels. A Béhuard, comme nous le narrons d'autre part, et à l'église de la Trinité, à Angers, devant la statue de Notre-Dame du Ronceray, on a prié pour la paix. Après les cérémonies de la Trinité, il y eut grand défilé et festival de gymnastique et de musique, boulevard Henri-Arnaud, dans la cour Saint-Pierre.

LA FÊTE ANNUELLE DU PATÉ DE FOIE

Dimanche dernier, les groupes laïques des Justices et de Saint-Léonard donnaient leur fête annuelle au Pâté de Foie, chemin de la Maitre-Ecole.

Favorisée par une température agréable, cette fête de famille obtint un complet succès.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté : MM. Le Hénaff, président du groupe Saint-Léonard; Dalain, président du groupe des Justices; Lhermitte, vice-président du Comité organisateur; Lequippé et Fournier, secrétaire et secrétaire-adjoint; Pingault et Tougaïn, trésoriers; Allaire, vice-trésorier; Mmes. Hody, déléguée cantonale, présidente du Vestiaire Paul-Bert; Fournier, adjointe à la directrice du Patronage Paul-Bert, etc., etc.

M. Le Hénaff prononça une allocution dans laquelle il excusa tout d'abord MM. Dalibot et Moquart, conseillers municipaux. Il remercia vivement le public d'être venu aussi nombreux, complimenta les artistes de la Chaumière, qui prêtèrent leur très apprécié concours à la fête, et remercia tous les généreux donateurs.

Un théâtre en plein air avait été dressé et un programme fort intéressant fut exécuté à la perfection par les sympathiques artistes de la Chaumière, dirigés par M. Maugendre.

A l'issue du concert, eut lieu le tirage d'une tombola dotée de très nombreux lots. Une sauterie, avec le Pedro-Jazz, entraîna ensuite de nombreux danseurs et danseuses.

Ajoutons qu'au cours de la fête eut lieu sur 35 kilomètres une course cycliste pour non licenciés qui réunifia de très nombreux partants.

En voici les résultats : 1. Subrane; 2. Renou; 3. Ferrer; 4. Estault; 5. Riou; 6. Dupuy; 7. Grégoire; 8. Thomazeau; 9. Leroux; 10. Faure.

Tous nos compliments aux organisateurs.

LA FÊTE ANNUELLE DE LA GRANDE CHAUSÉE

La fête annuelle de la Grande-Chaussée s'est déroulée dimanche avec son succès habituel.

Après un défilé impeccable dans les rues du quartier, les gymnastes de la « Vaillante », les « Jongleurs de Notre-Dame » et les Colons de la Grande-Chaussée se présentèrent sur le stade.

Le public nombreux, qui garnissait les tribunes, put alors assister à un spectacle des plus intéressants.

Les jeunes gymnastes des deux sociétés exécutèrent aux agrès maints exercices difficiles qui, ainsi que les mouvements d'ensemble, furent chaleureusement applaudis. Le mouvement spécial, exécuté par la « Vaillante », dirigée par le sympathique M. Nalais, retint tout particulièrement l'admiration du public charmé.

Les spectateurs purent entre temps applaudir les petits colons dans « La Légende mimée de Sainte-Catherine », les moyens dans la « Tentation de Saint Antoine », et les grands avec « L'Histoire du Chaperon Rouge ».

Un magnifique chœur : « On plante la croix sur la cité » fut exécuté à la perfection par 200 colons.

Les pyramides fantastiques par les meilleurs gymnastes, furent parmi les plus beaux clous du programme.

M. le chanoine Brac, curé de Saint-Serge, et M. le chanoine Chevalier, curé de Notre-Dame, présidèrent cette charmante fête de famille, dont nous

félicitons à la fois sans réserve acteurs et organisateurs.

Des hauts parleurs, installés par M. Laigle, permirent à tous de suivre parfaitement toutes les évolutions.

Il avait volé un vélo...

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers une heure 30 du matin, les agents Beuveau et Davy, effectuant une ronde de surveillance aux abords de la gare Saint-Laud, aperçurent un individu dormant profondément dans la cabine d'un camion automobile en stationnement cours Saint-Laud. Ils le réveillèrent et le prièrent de s'éloigner.

Un quart d'heure plus tard, les deux agents repassant au même endroit, aperçurent le même individu en train de fêler, sur le guidon d'une bicyclette, un volumineux paquet. Mais, à la vue des agents, il prit la fuite. Il ne tarda pas à être rejoint et conduit au commissariat central. Il s'agissait d'André Daumas, 25 ans, peintre en voitures, sans domicile fixe.

Interrogé par le commissaire de police de permanence et son secrétaire, il ne tarda pas à reconnaître avoir volé la bicyclette rue Nationale, à Tours, et être venu à Angers avec ce qu'en cours de route il avait « trouvé », sur la chaussée, un portefeuille contenant des papiers d'identité aux noms de MM. Siegler et Dorkel, forains.

Daumas sera transféré devant M. le Procureur de la République.

LA FÊTE DE CLOTURE DES PETITS COLONS DE NOTRE-DAME

C'est hier que les Cœurs Vaillants de Notre-Dame organisaient, sous la direction de M. l'abbé Gaudin, leur dévoué directeur, leur fête de clôture sur le champ de colonies, boulevard Guy-Choutteau. A 15 h. 30, avait lieu, à l'école Saint-Jean, l'exposition des travaux exécutés par les enfants durant les longs moments de loisirs que leur offraient les vacances. On pouvait y découvrir de véritables bijoux d'art de menuiserie, de serrurerie et de mécanique. De nombreux parents et amis vinrent longuement contempler les chefs-d'œuvres des enfants.

A 16 h. 30, dans la cour, ce fut la remise solennelle des insignes cour Viallant, puis l'après-midi se termina par des attractions et jeux divers.

LA FÊTE DE NUIT

Le soir, tout le monde se rangeait autour d'un feu de joie, allumé au milieu du champ. Les jeunes gens y donnèrent un chant mimé : *Le Petit Grégoire*, et une scène de l'Évangile : *Le Bon Samaritain*.

Après plusieurs intermèdes et chants variés, la soirée se termina vers 22 h. 30 par le *Triomphe de la Croix*, jeu scénique adapté de Georges Vaillant, en 8 tableaux avec prologue et final. Ce jeu, résumé de l'histoire du monde, fut exécuté d'une façon remarquable par une centaine d'enfants merveilleusement dirigés par leur directeur.

Nous les félicitons tous pour la parfaite réussite de leur dernière journée.

POUR LA DÉFENSE DES 40 HEURES.

Le Union Départementale de Maine-et-Loire organisera des meetings de protestation contre les tentatives d'aménagement des quarante heures.

Ces manifestations auront lieu mercredi 14 septembre, à 18 h. 30, au Cirque-Théâtre, à Angers; jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, salle des pompiers, à Cholet; vendredi 16 septembre, à 20 h. 30, au Foyer du Théâtre, à Saumur.

ARRESTATION DE DEUX VOLEURS DE PLOMB.

Les gendarmes de la Doure en tournée, apercevant, rue Saint-Lazare, deux individus chargés de sacs paraissant très lourds, intrigués, ils voulurent rejoindre ces porteurs. Mais ceux-ci, à la vue de l'uniforme de la maréchaussée, prirent la fuite. Ils furent vite rejoints et du rent ouvrir leurs sacs, qui renfermaient chacun vingt kilos de plomb. C'étaient des tuyaux de l'entreprise Dutertre volés sur le chantier de l'égoût de Jérusalem, rue du Pré-Pigeon. Ces tuyaux, longs de cinq mètres, avaient été coupés en morceaux de trois centimètres. Déférés devant M. le juge d'instruction Régis, les deux voleurs ont été écroués.

CHEMILLÉ

La grande fête régionale des Sociétés Hippiques Rurales

Les préparatifs du Concours Hippique Rural officiel battent leur plein. Le Comité tient à ce que rien ne soit laissé au hasard au cours de la journée du 25 septembre qui verra dans notre ville un rassemblement de 300 cavaliers appartenant à dix sociétés.

Cette importante manifestation hippique ne manquera pas d'attirer la foule de ceux qui s'intéressent de près ou de loin au cheval.

Au concours du 25 septembre, à Chemillé nous verrons se disputer avec une belle ardeur les trophées mises en compétition.

Le challenge Turpault attribué l'année dernière à la Société Hippique Rurale de Toullemonde, qui ne manquera pas de le défendre contre l'assaut des sociétés rivales.

Un challenge offert par M. le prince de Polignac, député de Maine-et-Loire. Un fanion d'honneur, don de M. Hélier Siraudeau.

Une heureuse indiscretion nous apprend que le commissaire général a été vu ces jours-ci sur le terrain, accompagné de M. le Sous-Directeur des Haras et de l'un des plus sympathiques écuyers de Saumur, tout dévoué aux S. H. R.

La participation de l'Ecole de Cavalerie serait-elle donc un fait acquis? Nous en reparlerons.

BEAUCOUZE

Une fête historique

Dans le grandiose décor du parc de Mollière, devant la façade du célèbre manoir du même nom, en cet après-midi du dimanche 11 septembre, Jeanne de Laval, accompagnée par le roi René, son époux, a rendu visite à son très aimé frère, Pierre de Laval, abbé de Saint-Aubin, propriétaire de Mollière.

A près de 500 ans de distance, les mêmes gestes se sont reproduits. Les organisateurs de la manifestation avaient en effet le grand souci de ne pas heurter l'histoire. On les a félicités, et c'est justice.

Les gymnastes et les musiciens de trois puissantes sociétés d'Angers et des environs prêtèrent leur concours. Et aussi les ménestrels de la troupe Bilewski.

Les comptoirs dressés sur la pelouse ont eu beaucoup de clientèle. Nos félicitations aux organisateurs, qui se sont dévoués pour le succès de cette fête de charité.

Le service de la circulation était assuré par les gendarmes de la Doure.

BEHUARD

DE BELLES CÉRÉMONIES A BEHUARD

De belles et émouvantes cérémonies se sont déroulées hier, à Béhuard, sous la présidence de Mgr Rivière, évêque de Monaco. Le prélat tenait chapelle à la grande messe, célébrée par M. l'abbé A. Grangereau, curé de la paroisse, vice-doyen, avec, comme diacre, M. l'abbé Gérard et comme sous-diacre, M. l'abbé Meignan.

Mgr de Monaco était assisté de M. le curé de Chenille-Change et de M. l'abbé Goubeau. Les chants liturgiques furent exécutés par les Petits Clercs. On a beaucoup prié la Madone pour la paix. Dans la foule, on remarquait un groupe d'anciens combattants.

Les cérémonies de l'après-midi avaient été grandioses. On attendait avec une certaine impatience l'allocution de Mgr Rivière, orateur de talent.

TORFOU

Un chute de cinq mètres de hauteur

Vendredi dans la soirée, M. Gaud Henri, 48 ans, entrepreneur de maçonnerie à Torfou, père de six enfants, est tombé accidentellement d'un mur d'une hauteur de cinq mètres à la ferme des « Cottes Chérière », commune de Boussey, se fracturant deux côtes.

Le docteur Dauneau, de Torfou, mandé aussitôt, lui a prodigué ses soins et a mis l'accidenté dans le plâtre.

SEGRÉ

NOYANT-LA-GRAVOYÈRE

ETAT CIVIL. — Naissances : Godet Bernard; Tiger Monique; Crespin Joseph.

Mariages : Delamarre Constant et Rouault Albertine; Guion René et Plumier Hélène; Amigouet Alexis et Bousnard Agathe; Lefranc Ludovic et Hurville Eugénie.

Publications de mariage : Prosper Volaine et Marie Feuvre.

Décès : Gernigon Edouard, 52 ans, carrier; Olivo Henriette, époux Martin, 45 ans.

CHOLET

REDACTION : 17, boulevard Gustave-Richard DÉPÔT : rue des Liartreux

AUJOURD'HUI

Pharmacie de service : M. Boulard, rue Nationale.

Ambulance Choletaise : 16, rue Thibault-Carté (tel. 5-22).

Ambulance de l'Hôtel-Dieu, réservée aux malades de cet établissement (tel. 1-65).

LE PASSAGE A CHOLET DES A. C. D'ANGERS

Hier dans la matinée, trois grands cars, précédés par la voiture particulière du colonel Bertin, faisaient halte sur la place Travot.

Une centaine d'anciens combattants de la section d'Angers-Centre et leur famille en descendent.

Tout ce monde joyeux arrivait d'Angers et se dirigeait vers Saint-Laurent pour une sortie champêtre.

Pendant l'arrêt, qui dura environ une demi-heure, quelques membres de Rallye-Cor Saint-Hubert d'Angers, qui faisaient également partie de l'expédition, exécutaient sur la place, les plus beaux morceaux de leur répertoire.

CULTIVATEURS, ÉLEVEURS, MARCHANDS

avant de conclure vos marchés, lisez nos dépêches commerciales et agricoles spécialement de la Villette, les foires et marchés de la région, les Halles Centrales de Paris.

CULTIVATEURS, ÉLEVEURS MARCHANDS

avant de conclure vos marchés, lisez nos dépêches commerciales et agricoles spécialement de la Villette, les foires et marchés de la région, les Halles Centrales de Paris.